



# Société canadienne des postes

Rapport sur la *Loi sur la lutte  
contre le travail forcé et le travail  
des enfants dans les chaînes  
d'approvisionnement*

Pour l'année de rapport allant du  
1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023

Présenté au ministre de la Sécurité  
publique du Canada



## Table des matières

<b>1. Renseignements d'identification.....</b>	<b>3</b>
<b>2. Rapport.....</b>	<b>4</b>
<b>2.1 Structure, activités et chaînes d'approvisionnement de Postes Canada.....</b>	<b>4</b>
<b>2.2 Mesures prises pour prévenir et réduire le risque d'utilisation du travail forcé ou du travail des enfants à n'importe quelle étape de la production des biens achetés par Postes Canada.....</b>	<b>4</b>
<b>2.3 Politiques et procédés de diligence raisonnable de Postes Canada relatifs au travail forcé et au travail des enfants .....</b>	<b>5</b>
<b>2.4 Parties des activités et des chaînes d'approvisionnement de Postes Canada qui présentent un risque d'utilisation du travail forcé ou du travail des enfants, et mesures prises pour évaluer et gérer le risque .....</b>	<b>6</b>
<b>2.5 Mesures prises par Postes Canada pour remédier au travail forcé ou au travail des enfants .....</b>	<b>6</b>
<b>2.6 Mesures prises par Postes Canada pour remédier à la perte de revenus pour les familles les plus vulnérables découlant de toute mesure prise contre l'utilisation du travail forcé ou du travail des enfants dans ses activités et ses chaînes d'approvisionnement .....</b>	<b>6</b>
<b>2.7 Formation offerte au personnel de Postes Canada sur le travail forcé et le travail des enfants .....</b>	<b>6</b>
<b>2.8 Évaluation de l'efficacité de Postes Canada à s'assurer que le travail forcé et le travail des enfants ne sont pas utilisés dans ses activités et ses chaînes d'approvisionnement .....</b>	<b>7</b>



## 1. Renseignements d'identification

### **Nom de l'institution gouvernementale :**

Société canadienne des postes (Postes Canada)

### **Siège social :**

2701, prom. Riverside, Ottawa (Ontario) K1A 0B1

### **Domaines ou secteurs d'activité dans lesquels la société d'État exerce ses activités :**

Postes Canada exerce ses activités de base dans le secteur des transports et de la livraison; toutefois, par l'entremise d'autres services, Postes Canada exerce également ses activités dans des secteurs comme la vente au détail et les services financiers.

### **Rapport produit par :**

Postes Canada

### **Année du rapport financier (date de début, date de fin) :**

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023



## 2. Rapport

### 2.1 Structure, activités et chaînes d'approvisionnement de Postes Canada

Le mandat de Postes Canada, dicté par la *Loi sur la Société canadienne des postes*, consiste à offrir un service postal de grande qualité à un prix raisonnable à tous les Canadiens et toutes les Canadiennes – en milieu rural et urbain, aux particuliers et aux entreprises – de manière sécurisée et financièrement autonome. Postes Canada rend compte au Parlement par l'intermédiaire du ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, et a un actionnaire unique, le gouvernement du Canada (le gouvernement). Le *Protocole du service postal canadien*, établi par le gouvernement, veille à ce que les services postaux demeurent universels, abordables, fiables, pratiques, sécurisés et attentifs aux besoins de notre clientèle.

Postes Canada s'est engagée à offrir un milieu de travail sécuritaire, inclusif et équitable à tout son personnel. Elle a mis en place des politiques, des pratiques et d'autres garde-fous solides (comme des programmes de conformité et des vérifications d'autorisation et de sécurité) qui garantissent qu'elle respecte toutes les lois fédérales et provinciales en matière de travail et de droits de la personne. Ces mécanismes permettent de s'assurer que le travail forcé ou le travail des enfants ne sont utilisés dans aucune des opérations de Postes Canada.

Relevant du chef des finances de Postes Canada, l'équipe responsable de l'approvisionnement de Postes Canada supervise et gère les activités d'approvisionnement de la Société. Au moyen de politiques, de pratiques et de procédures officielles, elle s'assure que Postes Canada mène ses activités d'approvisionnement conformément aux lois, aux règlements, aux accords commerciaux et aux procédés d'approvisionnement concurrentiels applicables. Postes Canada veut ainsi véhiculer l'image d'une entreprise qui respecte des normes de professionnalisme et d'éthique commerciale élevées.

Plus précisément, les activités d'approvisionnement de Postes Canada incluent l'achat de biens au Canada et à l'étranger. Les principaux types de biens achetés par Postes Canada sont les suivants : Fournitures postales, produits industriels, équipement motorisé de manutention, véhicules de livraison et produits connexes.

### 2.2 Mesures prises pour prévenir et réduire le risque d'utilisation du travail forcé ou du travail des enfants à n'importe quelle étape de la production des biens achetés par Postes Canada

Avant l'entrée en vigueur de la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement*, Postes Canada avait mis en place des mécanismes pour prévenir et réduire le risque que le travail forcé ou le



travail des enfants soit utilisé à n'importe quelle étape de la production des biens qu'elle achète. Ces mécanismes comprenaient :

- Des dispositions dans la Politique d'approvisionnement, le Code de conduite des fournisseurs, les documents de Dx et les contrats avec les fournisseurs, stipulant que Postes Canada et ses fournisseurs doivent respecter la législation applicable (y compris les lois en matière de travail et de droits de la personne).

En 2023, Postes Canada a mis en œuvre d'autres mesures pour prévenir et réduire le risque d'utilisation du travail forcé ou du travail des enfants à n'importe quelle étape de la production des biens qu'elle achète, y compris :

- Renforcement du langage relatif au travail forcé et au travail des enfants dans la Politique d'approvisionnement de Postes Canada ainsi que dans son Code de conduite des fournisseurs.
- Mise à jour des dispositions des documents de Dx et des contrats avec les fournisseurs de Postes Canada. Nouvelles dispositions demandant aux fournisseurs de soumettre un document attestant qu'ils ont mis en place des politiques et des procédures pour repérer et interdire l'utilisation du travail forcé et du travail des enfants dans leurs activités et leurs chaînes d'approvisionnement.
- Acquisition d'une nouvelle technologie qui aidera à évaluer les fournisseurs et le risque que le travail forcé ou le travail des enfants soit utilisé dans leur chaîne d'approvisionnement.
- Élaboration d'un plan d'action qui permettra de mieux prévenir et réduire le risque d'utilisation du travail forcé ou du travail des enfants dans la chaîne d'approvisionnement de Postes Canada.

### **2.3 Politiques et procédés de diligence raisonnable de Postes Canada relatifs au travail forcé et au travail des enfants**

Comme indiqué dans sa Politique d'approvisionnement, Postes Canada s'engage à s'assurer que le travail forcé et le travail des enfants ne sont pas utilisés dans sa chaîne d'approvisionnement. La Société collabore activement avec tous ses fournisseurs pour surveiller et gérer tout risque. Cela comprend des exigences claires dans tous les documents d'approvisionnement publiés sur le marché, ainsi que des clauses précises dans tous les contrats interdisant le travail forcé et le travail des enfants.

Postes Canada a effectué une analyse de sa chaîne d'approvisionnement et, à sa connaissance, a repéré les secteurs de risque. Grâce à une surveillance régulière et continue, Postes Canada continuera d'évaluer les secteurs de risque qu'elle a



repérés et ceux qui pourraient émerger. Si Postes Canada repère de nouveaux secteurs de risque au cours de ce procédé, elle mettra en place des mécanismes pour gérer le risque.

#### **2.4 Parties des activités et des chaînes d'approvisionnement de Postes Canada qui présentent un risque d'utilisation du travail forcé ou du travail des enfants, et mesures prises pour évaluer et gérer le risque**

Dans le cadre de son évaluation des risques, Postes Canada a déterminé que la production de textiles utilisés dans la production d'uniformes pour son personnel pouvait être un secteur à risque élevé d'utilisation du travail forcé ou du travail des enfants dans sa chaîne d'approvisionnement. Pour atténuer le risque, Postes Canada a inclus des droits de vérification précis dans l'entente avec les fournisseurs et utilisera un outil logiciel pour cartographier et éliminer les secteurs à risque élevé.

Si Postes Canada repère d'autres secteurs à risque élevé au cours de ses évaluations, elle mettra en œuvre des mesures pour réduire le risque, comme le recours à des vérificateurs indépendants pour vérifier ces secteurs précis.

#### **2.5 Mesures prises par Postes Canada pour remédier au travail forcé ou au travail des enfants**

Postes Canada n'a repéré aucune utilisation du travail forcé ou du travail des enfants dans ses activités et ses chaînes d'approvisionnement.

#### **2.6 Mesures prises par Postes Canada pour remédier à la perte de revenus pour les familles les plus vulnérables découlant de toute mesure prise contre l'utilisation du travail forcé ou du travail des enfants dans ses activités et ses chaînes d'approvisionnement**

Postes Canada n'a pas eu à prendre de mesures pour remédier au travail forcé ou au travail des enfants. Par conséquent, il n'y a eu aucune perte de revenu pour des familles vulnérables découlant de mesures prises contre l'utilisation du travail forcé ou du travail des enfants dans nos activités et nos chaînes d'approvisionnement.

#### **2.7 Formation offerte au personnel de Postes Canada sur le travail forcé et le travail des enfants**

En 2024, le personnel de l'équipe d'approvisionnement de Postes Canada recevra une formation à jour sur le travail forcé et le travail des enfants. La formation sera obligatoire pour tout le personnel de l'approvisionnement.



## **2.8 Évaluation de l'efficacité de Postes Canada à s'assurer que le travail forcé et le travail des enfants ne sont pas utilisés dans ses activités et ses chaînes d'approvisionnement**

En 2023, Postes Canada a mené une évaluation de l'efficacité des programmes qu'elle a mis en place pour s'assurer que le travail forcé et le travail des enfants ne sont pas utilisés dans ses activités et ses chaînes d'approvisionnement. Des recherches et des comparaisons avec les meilleures pratiques à l'échelle mondiale, ainsi que des interactions avec d'autres sociétés d'État, des institutions sous réglementation fédérale et d'autres organisations du secteur, ont permis de découvrir des occasions de renforcer les programmes de Postes Canada. Ces occasions d'amélioration comprenaient le renforcement du langage utilisé dans les politiques, les documents d'approvisionnement et les contrats avec les fournisseurs, la mise en œuvre de formations à jour pour le personnel, la mise en place de mécanismes de surveillance plus solides, et plus d'implication avec nos fournisseurs.

Pour saisir ces occasions d'amélioration, Postes Canada a élaboré et commencé à mettre en œuvre un plan d'action exhaustif afin de renforcer ses efforts de prévention et de réduire le risque d'utilisation du travail forcé et du travail des enfants dans sa chaîne d'approvisionnement.

En 2023, Postes Canada a réalisé des progrès importants dans l'amélioration du programme, notamment en incluant des dispositions plus strictes dans sa Politique d'approvisionnement, dans les documents d'approvisionnement pertinents et dans les contrats avec les fournisseurs, ainsi qu'en acquérant une nouvelle technologie novatrice pour appuyer la surveillance de la conformité et l'évaluation des risques.

En 2024, Postes Canada mettra en œuvre une formation à jour pour le personnel de l'approvisionnement, officialisera un procédé de surveillance basé sur la nouvelle technologie et se saisira plus régulièrement des préoccupations des fournisseurs liées précisément au travail forcé et au travail des enfants.

Postes Canada continuera de surveiller l'efficacité de son programme en évaluant régulièrement les profils de risque de ses fournisseurs et en se tenant au courant des meilleures pratiques. Si le profil de risque global vient à changer, Postes Canada ajustera le programme de formation ou les autres mécanismes de conformité en place, au besoin.

Par l'entremise de ces activités, Postes Canada démontre son engagement à respecter les droits de la personne et l'intégrité éthique dans son écosystème de chaînes d'approvisionnement.